

Scanner corporel: Qu'en pensez-vous?

Par **SedLex**, le **22/02/2010** à **20:13**

Me concernant, je préfère renoncer à ce "droit" (pas très clair à définir: droit au respect de l'image de mon corps? ), plutôt que de mourir bêtement dans un attentat...

Par **mathou**, le **22/02/2010** à **20:34**

J'ai rajouté un sondage.

Je pense que je me laisserais scanner, comme je passerais un portique détecteur de métal. Après tout dépend des personnes habilitées à utiliser l'engin.

Par **SedLex**, le **22/02/2010** à **20:41**

J'ai lu quelque part que les images des hommes seraient visionnées par des hommes, et mutatis mutandis pour les femmes. Très franchement, je ne vois pas où serait le problème, puisqu'il n'y a que ces agents qui verront les images.

Par **mathou**, le **22/02/2010** à **22:20**

Un lien : <http://actu.orange.fr/france/un-scanner ... 99676.html>

[quote:en3mfmx]Un scanner corporel testé pour la première fois dans un aéroport français
Un scanner corporel a été testé pour la première fois dans un aéroport français lundi à Roissy-Charles-de-Gaulle sur les vols en direction des Etats-Unis, dans le cadre du renforcement des mesures de sécurité après l'attentat manqué contre un avion américain à Noël.

Sorte de cabine en verre dans laquelle pénètre le passager, ce scanner corporel utilise la technologie des ondes millimétriques. "Avec ce système, on peut voir tout objet figurant sous les vêtements. Les ondes se réfléchissent sur la surface de la peau. Il n'y a aucune pénétration dans le corps humain", a expliqué à la presse Patrick Gandil, directeur général de l'aviation civile.

"Il s'agit d'un démonstrateur. Nous ne pourrions engager l'expérimentation que lorsque l'article

figurant dans le projet de loi Loppsi aura été définitivement voté", a relevé M. Gandil. "C'est une phase d'évaluation et d'expériences", a-t-il précisé à l'AFP. Cette phase doit durer de un à trois mois.

"Nous voulons vérifier son acceptabilité auprès des passagers. C'est un test facultatif. Les voyageurs ont le choix entre ça ou les palpations", a-t-il ajouté.

à lire aussi
dans actualité :

Feu vert à une expérimentation des scanners corporels dans les aéroports

Un scanner corporel testé à Roissy pour les vols vers les USA

Le lancement de la démonstration s'est déroulé au terminal 2E de l'aéroport parisien.

L'appareil a été d'abord testé par des passagers volontaires à l'embarquement d'un vol à destination de Miami.

"L'appareil constitue une image holographique du passager, asexuée. Il ne donne pas une très bonne image. Il ne faut pas faire de confusion avec le scanner à rayons qui fournit quasiment une photographie", a précisé M. Gandil.

L'image holographique est envoyée dans une autre pièce, fermée, située en sous-sol. Là, deux contrôles sont effectués: une analyse automatique par un ordinateur et un contrôle visuel de l'image par un opérateur du même sexe que le passager. "Nous voulons tester ces deux modes pour vérifier lequel est le plus efficace", a souligné M. Gandil, précisant que l'image n'est jamais conservée et qu'elle est toujours détruite.

Si un objet apparaît, un schéma représentant le corps du passager est renvoyé aux employés se chargeant des palpations, avec mention en rouge des parties du corps qui doivent être contrôlées. "Cela évite des palpations aléatoires et c'est plus rapide. Avec ce système, seules les parties du corps figurant en rouge seront contrôlées", a affirmé M. Gandil.

Le scanner à ondes millimétriques doit à terme remplacer les palpations dont la pratique a été renforcée depuis l'attentat manqué sur un vol Amsterdam-Detroit en décembre. Pratique souvent "désagréable" et qui pose "un problème d'intimité" pour les passagers, selon M. Gandil.

Dans un communiqué, la Ligue des droits de l'homme (LDH) appelle à "la plus extrême vigilance face aux risques de généralisation" de la technique du scanner corporel.

"Le recours à ce dispositif de contrôle porte une atteinte à l'intimité et à la vie privée équivalente à une fouille intégrale. Il ne saurait donc être envisagé que dans des hypothèses très strictement délimitées et avec des garanties précises", précise la LDH.

La Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) avait estimé que les scanners corporels doivent être utilisés dans des "conditions juridiques et techniques" garantissant la protection de la vie privée et de l'intimité des personnes.

Pour l'heure, un seul appareil est testé à Roissy-CDG. Son coût est estimé à un peu moins de 200.000 euros selon le distributeur de la machine en France, la société Visiom.[/quote:en3mfmx]

Par **Camille**, le **24/02/2010** à **09:27**

Bonjour,

Une chose est certaine, quand on voit l'allure des photos, vraiment pas de quoi fantasmer, ou alors avec beaucoup d'imagination. Pour ceux-là, je recommande la consultation excitante de radiographies aux rayons X, stade ultime du déshabillage intime...

Ensuite, comme le rappelle SedLex, c'est quand même dans le but d'assurer la sécurité des "scannés" eux-mêmes, et non pas pour permettre à des personnels de l'aéroport de se "rincer l'oeil", donc il faudrait savoir un peu ce que l'on veut, d'autant plus que "on" exige une obligation absolue de sécurité de la part des transporteurs, à qui "on" met des bâtons dans les roues chaque fois qu'il trouvent une nouveauté pour tenter d'atteindre ce but. Et après, "on" hurle à l'incurie des services de sécurité à chaque attentat ou tentative d'attentat. Et après tout, prendre l'avion n'est pas une obligation légale. Il y a aussi le train, le bateau, l'autocar...

Moi, j'aurais dans l'idée "d'appeler à la plus extrême vigilance face aux risques de généralisation de la Ligue des Droits de l'Homme", qui a toujours un peu tendance à s'emballer à chaud...

[size=65:ami0l9xe]De toute façon, ça fait longtemps que je dis que la seule solution est "tout le monde à poil dans l'avion, équipage compris !" Là ! Comme ça, le risque sera réduit au "strict minimum"...[/size:ami0l9xe]
:-B

Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **24/02/2010** à **09:32**

Bonjour,

[quote="SedLex":28orhoxb]J'ai lu quelque part que les images des hommes seraient visionnées par des hommes, et [b:28orhoxb]mutatis mutandis[/b:28orhoxb] pour les femmes. Très franchement, je ne vois pas où serait le problème, puisqu'il n'y a que ces agents qui verront les images.[/quote:28orhoxb]

Oui, mais alors, justement... ça ne va poser de problèmes pour les homosexuels ou les transsexuels en phase de mutation ?

Et pourquoi ne pas laisser le choix au "scanné" lui-même puisqu'on lui permet déjà de choisir d'y passer ou pas ?

:ymdaydream:

(Je sens que la société de demain va devenir terriblement compliquée...) Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **24/02/2010** à **12:18**

[size=85:1slpyzuh]Ce que j'aime, en parlant de société, c'est qu'à côté on a des faux scanners déshabillants sur téléphones portables que tout le monde trouve marrant apparemment. Ou des personnes qui transmettent les photos dénudées d'autres à des tiers sans le consentement des intéressés et pour qui c'est tout à fait normal. [/size:1slpyzuh]

Dans la mesure où une palpation reste l'autre option du scanner, la mesure ne me paraît pas disproportionnée.

Personne pour soutenir l'autre thèse ? Ou pour étudier l'histoire au regard des libertés fondamentales ? Ca serait intéressant.

Par **SedLex**, le **24/02/2010** à **13:50**

[quote="Camille":3nsoylsw]

Et pourquoi ne pas laisser le choix au "scanné" lui-même puisqu'on lui permet déjà de choisir d'y passer ou pas ?

[/quote:3nsoylsw]

A ce moment là, ça ne sert plus à rien d'avoir un scanner. L'utilité de la chose est que tout le

monde y passe, autrement c'est trop simple. 

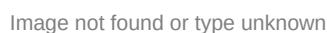
Par **Camille**, le **25/02/2010** à **08:40**

Bonjour,

Si vous parlez du choix de passer dans le scanner ou pas, je vous signale que c'est déjà fait. On a le droit de refuser et de remplacer le scan par une palpation.

Non, moi je parlais du choix, par le scanné, de la personne à l'autre bout de la chaîne vidéo et qui regarde l'écran...

:D



Par **SedLex**, le **25/02/2010** à **08:46**

De plus, je pense qu'une palpation est beaucoup plus gênante qu'une image... J'ai déjà eu le "plaisir" de me faire "palper"...

Par **Camille**, le **25/02/2010** à **09:03**

Bonjour,

[quote="mathou":cjc0xvlq]Dans la mesure où une palpation reste l'autre option du scanner, la mesure ne me paraît pas disproportionnée.

Personne pour soutenir l'autre thèse ? Ou pour étudier l'histoire au regard des libertés fondamentales ? Ca serait intéressant.[/quote:cjc0xvlq]

Exact. A condition, comme vous dites, qu'on m'explique clairement la différence fondamentale, en termes de libertés fondamentales, entre :

- Une personne qui vous observe directement de ses yeux passer dans un portique et qui procédera ensuite à une palpation corporelle directe pour détecter d'éventuels produits suspects planqués sous les vêtements ;

et

- Une personne qui vous observe de ses yeux par l'intermédiaire d'un système vidéo, [u:cjc0xvlq]alors que ce n'est pas à votre insu[/u:cjc0xvlq], et qui vous évitera une palpation corporelle directe, simplement parce que l'appareil permet de détecter d'éventuels produits suspects planqués sous les vêtements (et qui, en réalité, ne vous montre pas "[i:cjc0xvlq]à poil[/i:cjc0xvlq]" au sens usuel du terme)...

Image not found or type unknown

Moi, perso, j'opterais pour la solution : "[i:cjc0xvlq]Vous n'acceptez d'être contrôlé ? Pas de problème : alors, vous ne prenez pas l'avion[/i:cjc0xvlq]".

Prendre l'avion n'est pas un droit imprescriptible garanti par la Constitution. Même la Déclaration universelle des droits de l'homme prévoit des exceptions liées notamment à la sécurité des personnes pour restreindre la liberté d'aller et venir, si j'ai bonne mémoire.

Donc, bien d'accord pour lire les tenants de la thèse inverse, du moment que ce n'est pas du genre "Réflexe de Pavlov", avec des formules du style "tout ça, c'est de la faute à Sarko"...

Image not found or type unknown

[size=60:cjc0xvlq]Tiens, au fait, on a un bilan du sinistre génocide de la population mondiale surnoisement programmé par nos odieux dirigeants à coup de vaccination forcée de la grippe A ?[/size:cjc0xvlq]

8-x

Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **25/02/2010** à **09:11**

Bonjour,

[quote="SedLex":3jz51nty]De plus, je pense qu'une palpation est beaucoup plus gênante qu'une image... J'ai déjà eu le "plaisir" de me faire "palper"...[/quote:3jz51nty]

Mais, justement, c'est bien ce que je dis. Le plus attristant, c'est le conformisme et la frilosité de nos dirigeants ! Il faut trouver des solutions innovantes, audacieuses, progressistes, que diable !

Supposons maintenant que les hommes se fassent palper par une agent(e) de sécurité particulièrement accorte et appétissante en maillot de bain affriolant, que les dames se fassent palper par une agent de sécurité particulièrement musclé mais en costume genre Chippendales, je suis presque sûr que ce serait mieux accepté par ceux ou celles qui râlent aujourd'hui...

(sauf si on est affublé d'un compagnon ou d'une compagne particulièrement jaloux/jalouse, naturellement)
=))

Image not found or type unknown

Par **SedLex**, le **25/02/2010** à **09:23**

Très chère Camille,

:D

Le code Civil paraît t'être monté à la tête (ou serait-ce celui de la Santé Publique?)

Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **25/02/2010** à **09:41**

[quote="Camille":357vu2qk]

Supposons maintenant que les hommes se fassent palper par une agent(e) de sécurité particulièrement accorte et appétissante en maillot de bain affriolant, que les dames se fassent palper par une agent de sécurité particulièrement musclé mais en costume genre Chippendales, je suis presque sûr que ce serait mieux accepté par ceux ou celles qui râlent aujourd'hui...[/quote:357vu2qk]

Si seulement... Je propose d'obliger le recrutement des agents de sécurité aéroportuaires au

oops.

sein des agences de striptease.

Image not found or type unknown

Par **x-ray**, le **25/02/2010** à **15:55**

Malgré son pseudo, "x-ray" est contre, et vote pour la solution de notre maître Camille.

Par ailleurs, il en profite, en étant un peu HS, pour préciser qu'il n'est pas aux Bahamas autour de sa piscine, qu'il ne travaille pas 100 jours par an, et qu'il ne gagne pas 6500 Euros, comme il a pu le lire dans un autre post et dans la presse.

Il y a malheureusement des mini-contrôleurs en France qui n'ont pas les avantages des

Ingénieurs-Dieux

Bises

Par **Camille**, le **26/02/2010** à **14:42**

Bonjour,

[quote="x-ray":hcic9hjk]

qu'il n'est pas aux Bahamas autour de sa piscine

[/quote:hcic9hjk]

Comment ? Pas encore terminée ? Avec tous ces jours de repos forcé ? Et aux Bahamas, ce ne sont quand même pas les frimas qui ont empêché la prise du béton ?

:))

Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **26/02/2010** à **14:50**

Re,

[quote="x-ray":z8uwpulp]Il y a malheureusement des mini-contrôleurs en France qui n'ont pas les avantages des Ingénieurs-Dieux

[/quote:z8uwpulp]

[quote:z8uwpulp]

[i:z8uwpulp]"Quand Dieu eut connu les salaires versés aux ingénieurs de ce bureau, il détourna la tête et pleura amèrement"[/i:z8uwpulp]

[b:z8uwpulp]Matthieu 4. 4[/b:z8uwpulp]

[/quote:z8uwpulp]

:-B

Image not found or type unknown

Par **Vardaria**, le **21/05/2010** à **22:48**

Pourquoi ne pas utiliser ces scanners dans les établissements pénitentiaires plutôt que les fouilles ? C'est moins humiliant.

Par **Morsula**, le **21/05/2010** à **23:21**

Moi je suis pour si ça peut en énerver certains. Je n'ai jamais pris l'avion, bien que je voyage

très souvent avec mon doigt sur la carte en pensant à la piscine de x-ray

::)

Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **22/05/2010** à **14:59**

Bonjour,

[quote="Vardaria":iy5js8lu]Pourquoi ne pas utiliser ces scanners dans les établissements pénitentiaires plutôt que les fouilles ? C'est moins humiliant.[/quote:iy5js8lu]

Parce que deux paluches de surveillant coûtent beaucoup moins cher, vu qu'ils sont de toute façon déjà là, "à acheter et à entretenir" qu'un - ou probablement même plusieurs - équipement(s) par établissement.

Et certains vous répondront qu'en plus, pour les détenus, il y avait un bon moyen de ne pas se trouver là.

Par **Camille**, le **22/05/2010** à **15:02**

Bonjour,

[quote="Morsula":m4h2j30u]

::)

avec mon doigt sur la carte en pensant à la piscine de x-ray [quote:m4h2j30u]

Oui mais attention, hein ! Pas question, même invité, d'approcher de sa belle piscine toute neuve sans une fouille corporelle systématique ! Bon, d'accord, en maillot de bain, c'est vite fait, mais...

8-x

Des fois qu'on veuille la pirater... Image not found or type unknown

Par **SedLex**, le **01/06/2010** à **10:05**

J'ai repensé à ce problème, et je pense toujours que les détecteurs de métaux ne suffisent pas.

Une lame en plexiglass (hyper tranchant, si bien fait), peut toujours être dissimulée et ne sera pas détectée au détecteur de métaux...

Par **Camille**, le **04/06/2010** à **08:36**

Bonjour,

Ce n'est pas tant les lames en plexiglass qu'on recherche mais plutôt... les pains "en

plastique"...

Un passager isolé qui menace l'équipage avec un couteau, c'est un incident toujours très très embêtant, mais les équipages savent gérer ce genre de situations qui ne remet pas en cause l'intégrité de l'appareil, en principe.

Par contre, quelqu'un qui menace de faire sauter l'appareil en appuyant sur un bouton, là c'est beaucoup beaucoup plus embêtant...

Par **Morsula**, le **04/06/2010** à **09:33**

Bonjour,

[quote="Camille":xblxptv4]Un passager isolé qui menace l'équipage avec un couteau, c'est un incident toujours très très embêtant, mais les équipages savent gérer ce genre de situations qui ne remet pas en cause l'intégrité de l'appareil, en principe.[/quote:xblxptv4]

Effectivement. Moi, ce qui m'inquiéterais le plus ça serait de savoir que le pilote a un cancer. Et si jamais il meurt pendant le voyage ? Certes le co-pilote pourra prendre les commandes de l'appareil mais... si jamais c'est une MST ?

(Je suis déjà dehors)

Et les trains ? Je ne me suis jamais posé la question. Pourquoi est-ce qu'on a pas un contrôleur ferroviaire ici ?

Par **SedLex**, le **04/06/2010** à **09:43**

[quote="Morsula":2faelp2x]

Et les trains ? Je ne me suis jamais posé la question. Pourquoi est-ce qu'on a pas un contrôleur ferroviaire ici ?[/quote:2faelp2x]

J'aurais tendance à dire que c'est parce qu'il est plus compliqué, voire impossible, de détourner un train.

Par **Camille**, le **04/06/2010** à **11:32**

Bonjour,

[quote="Morsula":36gwtqjf]

Effectivement. Moi, ce qui m'inquiéterais le plus ça serait de savoir que le pilote a un cancer. Et si jamais il meurt pendant le voyage ? Certes le co-pilote pourra prendre les commandes de l'appareil mais... si jamais c'est une MST ?

[/quote:36gwtqjf]

Euh, là, il faudrait quand même des maladies, cancer ou MST, hyper-foudroyantes...

Et "pendant le vol", il ne se passerait pas grand-chose, d'ailleurs il est arrivé que tout un

équipage roupille, l'avion étant en automatique.  :-q :-h

Par contre, au moment de l'atterrissage, là...     

Par **Camille**, le **04/06/2010 à 11:36**

Bjr,

[quote="SedLex":gnlimpyz]

J'aurais tendance à dire que c'est parce qu'il est plus compliqué, voire impossible, de détourner un train.[/quote:gnlimpyz]

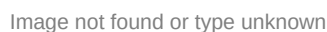
[quote="Morsula a dit ou":gnlimpyz]

[i:gnlimpyz]Ceci est un détournement ! Direction gare centrale de Téhéran ! Allez hop ! Et que

ça saute ! Enfin... je veux dire...  [i:gnlimpyz]

[/quote:gnlimpyz]

=))



Par **Morsula**, le **04/06/2010 à 11:41**

Ils ont des procédures d'atterrissage automatique maintenant, on éjecte les passagers et l'équipage et on laisse l'avion se poser normalement.